



FOIRE AUX QUESTIONS :

« Si Dieu est bon, pourquoi un jugement ? »

2^{ème} partie de la réponse

Le Jugement comme triomphe final et objet de l'Espérance chrétienne

Il y a toujours eu une tendance humaine à attendre la fin du monde avec une grande peur et appréhension, mais avec peu d'espérance et de joie. En réaction, certains auteurs ont préféré taire complètement cette réalité du jugement.

Or, le Jugement pour les chrétiens doit être pleinement l'objet de l'espérance : l'Apocalypse parle clairement du DÉSIR du jugement. Saint Jean nous donne la clef pour comprendre cette sérénité et cette joie qui doit caractériser cette attente: "*Qui croit en Lui n'est pas jugé* (ici "juger" = "condamner"), *qui ne croit pas est déjà jugé*" (Jn 3, 18 ; 5, 24 ; I Jn 4, 17). Saint Paul dit la même chose : "*L'homme spirituel juge de tout, et lui-même n'est jugé par personne*" (I Co 2, 15). Le chrétien qui cherche la gloire de Dieu, espère sereinement et joyeusement son jugement, ainsi que le retour du Seigneur et la pleine manifestation de la vérité du monde : "*Car il n'y a rien de caché qui ne doive être manifesté et rien n'est demeuré secret que pour venir au grand jour*" (Mc 4, 22). Dès maintenant, et tout au long de l'histoire de l'humanité, le jugement est en train de se réaliser. Le chrétien sait bien que s'il a peur devant Dieu, c'est qu'il ne vit pas encore complètement dans la charité.

Différence entre le jugement particulier et le jugement général

Le jugement particulier :

CEC n°1021 : « La mort met fin à la vie de l'homme comme temps ouvert à l'accueil ou au rejet de la grâce divine manifestée dans le Christ. Le Nouveau Testament parle du jugement principalement dans la perspective de la rencontre finale avec le Christ dans son second avènement, mais il affirme aussi à plusieurs reprises la rétribution immédiate après la mort de chacun en fonction de ses œuvres et de sa foi. La parabole du pauvre Lazare et la parole du Christ en Croix au bon larron, ainsi que d'autres textes du Nouveau Testament parlent d'une destinée ultime de l'âme) qui peut être différente pour les unes et pour les autres. »

CEC n° 1022 : « Chaque homme reçoit dans son âme immortelle sa rétribution éternelle dès sa mort en un jugement particulier qui réfère sa vie au Christ, soit à travers une purification, soit pour entrer immédiatement dans la béatitude du ciel, soit pour se damner immédiatement pour toujours. »

Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour (S. Jean de la Croix)

Le Jugement général a comme objet, la totalité de l'histoire du monde et de l'humanité. Il ne s'agit sûrement pas d'une révision du jugement particulier que Dieu a déjà fait, dans son ineffable respect de la liberté et de la dignité de tout homme considéré comme personne responsable. On doit le comprendre plutôt comme la confirmation et la révélation publique du jugement particulier. En ce sens, le jugement général est, précisément, "parousie", révélation triomphale. Il ne s'agit pas d'un jugement improvisé, mais attendu depuis longtemps, espéré par les chrétiens : c'est la pleine manifestation dans le Christ du jugement que Dieu a fait sur chacun des hommes tout au long de l'histoire.

Du point de vue théologique, la question est celle des rapports exacts entre les deux jugements. L'objection est : **pourquoi** deux jugements ; un seul ne suffit-il pas ?

Ces deux jugements ne font pas double emploi, le 1er ne rend pas inutile le second.

- D'abord, dans la mesure où la rétribution n'est pas complète au jugement particulier qui vise la rétribution de l'âme seule. Reste alors la rétribution du corps lors de sa résurrection et c'est le jugement dernier.
- D'autre part, si le premier jugement intervient au terme de la vie de chacun, ce n'est qu'au terme de l'histoire que les destinées humaines auront épuisé toutes leurs conséquences et, par conséquent, qu'un jugement absolument définitif pourra être porté. La vie de l'homme perdue après lui et rend nécessaire un nouveau jugement ; cela résulte au fond de la nécessité de faire la vérité et que la vérité ait le dernier mot et de façon manifeste.
- Du point de vue de l'homme comme personne privée (c'est cela qui domine dans les deux raisons précédentes où l'on envisage chacun en particulier y compris dans la trace qu'il a laissée dans l'histoire), il faut ajouter le point de vue de l'homme comme partie d'un tout, comme membre de la nature humaine. Le jugement particulier porte sur le sort de chacun, mais c'est l'humanité dans son ensemble qui doit aussi être jugée et chacun en tant que membre de cette humanité. L'humanité fait un tout et comparait à ce titre devant Dieu dans un jugement général, public. Cette solidarité humaine est un élément essentiel de l'histoire du salut dans la mesure où le péché personnel d'Adam est devenu un péché de nature, et le salut qui vient réparer ce péché sera une restauration non seulement de chaque personne humaine mais aussi de la nature humaine qui a été viciée. Le péché va de la nature aux personnes (nous recevons le péché originel en recevant notre nature) ; le salut va, inversement, des personnes à la nature : le Christ répare, sauve d'abord ce qu'il y a en chacun de personnel : il réparera ensuite et à la fin des temps seulement, ce qui est proprement de la nature. Cet état défectueux de la nature humaine résulte de la perte de l'état originel. Ainsi, le Christ sauve chacun personnellement avant de nous sauver tous ensemble. Alors seulement la victoire sera complète.

Mais **comment** concevoir ce jugement particulier ? Il se fera très simplement comme toutes les choses de Dieu. Nul besoin de paroles, à fortiori de grands discours mais la lumière de Dieu viendra éclairer instantanément l'âme sur son état : ses mérites et ses démérites, dans une évidence qui exclut toute zone d'ombre et toute discussion. Une sentence en résultera nécessairement : l'âme se connaîtra elle-même dans sa vérité, ce qu'elle est, ce nom qui est le sien, sa vocation ; elle lira dans sa conscience comme dans un livre.

Quel est le **moment de ce jugement** ? C'est l'instant même de la mort et, plus exactement, le premier instant de la vie de l'âme séparée plongée d'emblée dans cette pleine lumière qui commande son sort définitif.

L'Auteur du jugement ? C'est Dieu mais pour ce qui est du jugement général, la révélation nous dit que ce sera l'œuvre aussi du Christ : *à lui a été remis le jugement ; il reviendra pour juger les vivants et les morts*. Il est juge parce que modèle. On est jugé selon la vérité, mesuré sur elle et la Vérité c'est lui : c'est par rapport à lui, à la vraie lumière, que l'on est jugé. Il est la norme sur laquelle on sera évalué.

Après le jugement ? C'est la sentence qui peut être bénédiction ou malédiction comme le montre l'Écriture. Soit, donc, récompense définitive : ce royaume préparé pour les justes depuis la création du monde, soit le châtement définitif aussi, ce feu éternel préparé pour le diable et ses anges. D'où les deux possibilités : le ciel ou l'enfer, avec l'état provisoire du purgatoire. (*A suivre*)

Don Paul Préaux
Modérateur Général de la Communauté Saint Martin